



BRIE INFOS

BRIE INFOS

N°1
MARS
2013

COMMUNE DE BRIE : BILAN ET PERSPECTIVES

DATES À RETENIR

Mardi 12 mars :

Soirée parentalité, salle polyvalente à 20h30

Mercredi 13 mars :

Bilan et perspectives : salle polyvalente à 20h30

Samedi 23 mars :

Stage de théâtre à la salle polyvalente de 14h à 18h.

Vendredi 30 mars :

Soirée commande de fleurs organisée par 1001 fleurs

Samedi 20 avril :

Repas de printemps du club de l'Amitié

Jeudi 9 mai :

Concours de palets organisé par la chasse « La Saint-Hubert »

Mercredi 22 mai :

Don du sang à Janzé

Dimanche 8 juin :

Spectacle intergénérationnel

Samedi 22 juin et dimanche 23 juin :

Fête du village et pique nique annuel des Briens au plan d'eau

Samedi 29 et dimanche 30 juin :

Rencontre des Brie de France en Ariège chez les Briançonnaises et Briançonnais.

Mercredi 24 juillet :

Don du sang à Janzé

Dimanche 15 septembre :

Fête du patrimoine – randonnée pédestre gourmande de 8 kms animée et organisée par l'association Briens-Briennes 35

Mercredi 25 septembre :

Don du sang à Janzé

Le Brie Info N°2 2013 paraîtra courant mai, n'hésitez pas à nous envoyer vos articles avant le 2 mai 2013 au secrétariat par mail : mairiebrie@wanadoo.fr

Réunion Publique : Commune de Brie, état des lieux et perspectives

Un mandat s'achève, les élections municipales auront lieu en mars 2014.

Pour tous les habitants intéressés par la vie communale et le développement de notre commune, la municipalité propose une réunion publique qui sera abordée en termes de bilan, prospective et débat, **mercredi 13 Mars 20h30 à la salle polyvalente.**

VŒUX 2013

La cérémonie des vœux s'est déroulée le samedi 19 janvier, dans la salle polyvalente, en présence des présidents des associations et des nouveaux habitants.

Le maire Bernard Jamet et Patrick Robert, premier adjoint, ont profité de cette réception pour aborder les principaux projets, réalisés, en cours ou à venir.

La réalisation de la salle multifonction coûtera 1 756 343,60 € HT. Elle comprendra le centre de loisirs sans hébergement (CLSH) qui occupera les locaux de l'ancienne école complètement rénovée, la cantine scolaire qui occupera 1/3 de la salle principale, une grande salle qui pourra accueillir les associations et une cuisine.

« Nous avons voulu une structure modulable et évolutive. Dans l'ancienne école, le plancher béton sera fait au premier étage en prévision. Si, dans l'avenir, ces 100 m² sont exploités, nous aurons l'obligation de prévoir un ascenseur pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Une extension sur le futur bâtiment pourrait également se faire facilement, pour héberger la cantine qui est actuellement prévue dans la salle commune », détaille Patrick Robert.

Le financement se fera sur 300 000 € de fonds propres, 579 200 € de subventions et 900 000 € d'emprunts. « La crise économique a compliqué le recours à l'emprunt et nous avons rencontré quelques difficultés pour le financement. Les 900 000 € qui manquaient seront prêtés par la caisse des dépôts et consignations pour 800 000 € et par la MSA pour 100 000 € », commente Bernard Jamet. Les travaux ont débuté et la nouvelle structure devrait être livrée au printemps 2014.

En ce qui concerne le lotissement communal Coteau sud 3, sur les 33 lots qu'il compte, 4 restent encore disponibles. « Il était important pour nous que les lots se vendent, tant pour des raisons financières (il y avait 18 000 m² à vendre à 85 € TTC, le m²) que pour des raisons démographiques. Pour que notre commune poursuive son développement et que vive notre école, il faut continuer à envisager toutes les possibilités d'extension. C'est pourquoi nous allons travailler sur le Plan local d'urbanisme », informe Bernard Jamet.

La cérémonie s'est terminée par un pot de l'amitié.





PLANTATIONS MAIRIE

Des plantations ont été réalisées sur le parking de la mairie. Celles-ci étant piétinées régulièrement, nous avons mis en place une barrière afin d'éviter leur détérioration.

Merci de respecter le travail de nos agents.



TIEZ BREIZ

Programme de formation "Restauration du bâti ancien" du premier semestre 2013.

Vous y trouverez un cycle sur "la terre en réhabilitation" et l'ensemble des contenus de ces formations.

Nous vous proposons également de participer à la Construction d'un Four à pain suivant les techniques traditionnelles (mars à juin).

Ouvert à tous, particuliers, professionnels, demandeurs d'emploi, étudiants, collectivités, toutes nos formations se déroulent sur des chantiers réels. TARIFS : 85 € la journée *sauf tarifs avantageux sur les cycles, les stages" taille de pierre et charpente"*

Pour les inscriptions en couple, une remise de 25 % sera consentie au conjoint.

L'inscription rapide sera une garantie pour que les stages se réalisent.

Association Tiez Breiz - Maisons et Paysages de Bretagne 51 square Charles Dullin 35200 RENNES

Tel 02 99 53 53 03 06 11 27 07 18
contacts@tiez-breiz.org

OPAH



Pays de la Roche aux Fées

Dernière année de l'OPAH de la Communauté de communes au Pays de la Roche aux Fées

Depuis juillet 2010, et jusqu'en juin 2013, se déroule sur l'ensemble des communes de la Communauté de communes au Pays de la Roche aux Fées, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Portée par la Communauté de Communes, le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et l'Etat, cette OPAH a pour objectif d'aider les propriétaires privés à améliorer ou à réhabiliter leurs logements qu'ils soient occupés par eux-mêmes ou destinés à la location. **Des aides et subventions exceptionnelles sont proposées sous certaines conditions. Elles peuvent porter notamment sur l'amélioration thermique ou l'adaptation des logements aux handicaps.**



Le CDHAT (Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires) a été choisi par la Communauté de communes au Pays de la Roche aux Fées pour animer et assurer le suivi des dossiers en faveur de l'amélioration de l'habitat.

D'ores et déjà, près de 190 logements ont pu être améliorés mobilisant environ 1 200 000 € de subventions auprès des financeurs.

Il ne reste plus que quelques mois pour bénéficier de l'accompagnement du CDHAT et des financements dédiés à cette opération, alors **n'hésitez pas à vous renseigner !**

Pour en savoir plus sur cette OPAH, des permanences ont lieu chaque vendredi de 10H à 12H sur le territoire du Pays de la Roche Aux Fées :

- **RETIERS** : Maison du développement, 16 rue Louis Pasteur 1er et 3ème vendredi du mois
- **JANZE** : Mairie - Place de l'Hôtel de ville 2ème vendredi du mois
- **MARTIGNE-FERCHAUD** : Maison des permanences, 7 rue Corbin 4ème vendredi du mois

**Renseignements auprès du CDHAT au : 02 99 28 46 50.
Plus d'info sur : www.opah-cc-rocheaucfees.fr**

Exemple de projet aidé dans le cadre de l'OPAH

Logement avec chauffage électrique non isolé
Travaux envisagés : isolation des combles et installation d'une ventilation mécanique contrôlée

Le gain énergétique attendu est de 25,75 % et permet un gain sur la facture énergétique de 705 € par an.

Temps de retour sur investissement : 2 ans.

Financement :

- Aide Anah	500 €
- Habiter Mieux	2 100 €
- Communauté de communes	500 €
- Conseil Général	500 €
- Apport personnel	900 €
Total Opération TTC	4 500 €

Soit 80 % d'aides non remboursables



OPAH - HORS OPAH

Vous trouverez ci-dessous le résultat du dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat sur votre commune (OPAH-Hors OPAH)

BRIE				
Nombre de dossiers	Date	Montant des travaux	Montant des subventions	
			ANAH	CCPRF
Propriétaires Occupants ANAH Adaptation				
0				
Propriétaires Occupants ANAH Économie d'énergie				
0				
Propriétaires Bailleurs				
0				
Propriétaires Occupants Hors Opah				
0				

A 6 mois de la fin programmée des aides, le bilan global est relativement satisfaisant avec 213 logements qui ont reçu un avis positif pour des travaux de réhabilitation par l'Anah.

Objectif initial de 370 logements sur les 3 ans (270 OPAH – 100 Hors OPAH).

749 personnes renseignées.

213 logements améliorés (Au 31-12-2012 / avec Piré-Sur-Seiche) dont :

- 26 logements locatifs à loyer maîtrisé,
- 85 logements de PO Energie,
- 40 logements de PO Adaptation
- 62 logements Hors OPAH.

Plus de 1 410 000 € de subventions, dont plus de 435 000 € de la part de la CCPRF.

Plus de 5 300 000 € de travaux générés.

Il est à noter la difficulté aujourd'hui de mobiliser les propriétaires bailleurs sur l'opération (26 logements : pas un dossier en 2012).

Les travaux exigés par l'Anah sont souvent bien supérieurs au projet initial.

Avec 62 dossiers déposés, soit une moyenne annuelle de 31 dossiers, le Hors OPAH atteint la moyenne recherchée à savoir 33 logements /an. Répartition des dossiers par secteurs PLH (Au 31-12-2012 / sans Piré-Sur-Seiche)

Années	Secteur PLH*	Nombre de logements réhabilités (OPAH-Hors OPAH)	La commune la mieux représentée	La moins représentée
2010-2012	NORD	46	Janzé (27)	Brie (0)
	INTERMEDIAIRE	88	Retiers (31)	Ste-Colombe (1)
	RURAL	68	Martigné (28)	Forges (3)
TOTAL		202		

*Secteur Nord : Janzé / Amanlis / Boistrudan / Brie / Le Theil-de-Bretagne

Secteur Intermédiaire : Retiers / Arbrissel / Bais / Coësmes / Essé / Marcillé-Robert / Ste Colombe

Secteur Rural : Martigné-Ferchaud / Chelun / Eancé / Forges-la-Forêt / Rannée / Thourie

Laurent GUIRIEC & Sylvain SOREL Services Habitat/Transport Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées (CCPRF) Tél : 02 99 43 64 87 www.cc-rocheauxfees.fr

CLASSE 3

La fête des « classes 3 » de Brie est fixée au DIMANCHE 7 AVRIL 2013 A COESMES.

Organisation :

9h30 : messe

10h45 : dépôt de gerbes au monument aux morts

11h00 : vin d'honneur à la salle polyvalente

13h00 : repas à l'Angélys à Coësmes.

Penser à réserver cette date ! Des invitations seront envoyées ultérieurement. Maryline.

ENQUETE PUBLIQUE

Les habitants de Janzé, Amanlis, Brie, Corps-Nuds, Nouvoitou sont prévenus qu'en application des prescriptions du titre 1^{er} du livre V et du titre II du livre 1^{er} une enquête publique va être ouverte sur la demande présentée par la C.I.A COBIPORC en vue d'être autorisée à augmenter la capacité d'accueil d'un élevage porcin d'insémination artificielle sur l'exploitation implantée au lieu-dit « La Davière » à Janzé.

D'une durée de 1 mois, l'enquête publique sera ouverte du 11 mars 2013 au 12 avril 2013.

Le public pourra prendre connaissance du dossier à la mairie de Janzé aux heures habituelles d'ouverture, à savoir :

- les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le mardi après-midi de 15h à 17h
- le samedi matin de 9h à 12h.

SAISON CULTURELLE

Lundi 11 mars:

Théâtre musical « Bramborry » à 9h30 (jeune public de 1 à 3ans)
Salle Henri Dupré à Janzé.

Vendredi 15 mars :

Théâtre « Ma famille » à 20h (dès 12 ans)
Salle Socioculturelle d'Eance.

Samedi 20 avril :

Concert « Gwen-D » à 20h (tout public)
Salle polyvalente de Marcillé-Robert.

Samedi 15 juin:

Concert « Bad Boy Boogie » à 20h (tout public)
Pelouse de l'école de musique de Janzé.

OUVREZ VOTRE JARDIN

Bienvenue dans mon jardin

Les 15 et 16 juin prochains, ouvrez les portes de votre jardin !

En Bretagne, tous les 2 ans, les acteurs du tourisme, de l'environnement et du jardinage se mobilisent pour promouvoir les solutions de jardinage au naturel, c'est-à-dire sans pesticide ni engrais chimique. Au cours d'un week-end de juin, des jardins amateurs ouvrent gratuitement leur porte aux visiteurs pour échanger sur les techniques, les savoir-faire, les trucs et astuces de jardinage, dans un cadre convivial. L'objectif est de montrer à chacun qu'un jardin sans pesticide, respectueux de l'environnement et de la santé, accueillant pour la biodiversité, *c'est possible... et ce n'est pas compliqué !* Cette année encore, plus de 100 jardiniers amateurs vont ouvrir la porte de leur jardin dans toute la Bretagne. Pourquoi pas vous ?

Pour participer, il n'est pas nécessaire d'avoir un jardin d'exception. Il suffit de jardiner sans produit chimique, de présenter quelques solutions intéressantes pour le jardinier et surtout d'avoir envie de transmettre son expérience. Pour vous inscrire, télécharger le formulaire d'inscription sur www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org et retourner-le complété à l'adresse indiquée avant le 5 avril.

Pour tout renseignement : www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org ou au 02 99 30 35 50

RANDONNEE PEDESTRE

Info Randonnée pédestre gourmande du 15 Septembre 2013 (8 kms)

Cette randonnée pédestre se fera avec cinq « poses gourmandes » :

- Apéritif avec produits du terroir
- Velouté potage
- Une galette saucisse avec une boisson (cidre)
- Riz au lait
- Café.

Une participation de 6,00 euros sera demandée par adulte et 4,00 euros par enfant jusqu'à 10 ans.

Tout se fera sur inscription : dernier délai le 8 septembre.

Retenez cette date du 15 septembre et apportez votre bonne humeur et vos baskets.

Pour plus de renseignements : contacter Raymond HORVAIS (02 99 47 09 43) ou Michelle BORDELET (02 99 47 18 03).

FORMALITES ADMINISTRATIVES

• **Suppression des autorisations de sorties de territoire**

A compter du 1er janvier 2013, les autorisations de sorties de territoire individuelles sont supprimées.

Désormais, l'enfant - qu'il soit accompagné ou non - peut voyager à l'étranger avec :

- soit sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen, et la Suisse).

- soit son passeport

- soit son passeport accompagné d'un visa.

• **Titres d'identité**

A quelques mois des grandes vacances, nous vous conseillons de vérifier la validité de vos titres d'identité.

Les délais actuels (entre la date d'arrivée de la demande en préfecture et la date de retour en mairie du titre) sont de 7 semaines pour les cartes nationales d'identité et de 6 semaines pour les passeports (pour rappel, les demandes de passeports sont à effectuer à la mairie de Janzé).

TNT

Le 26 mars 2013, 6 nouvelles chaînes de la TNT seront mises en service dans votre région, en haute définition. Elles seront disponibles conformément au calendrier de déploiement publié par le CSA.

Cette seconde phase de déploiement concerne 8 émetteurs principaux et 96 émetteurs secondaires.

Il s'agit de HD 1, Chérie 25, l'Equipe 21, 6 TER, RMC Découverte 24 et Numéro 23.

Pour recevoir ces 6 nouvelles chaînes, vous devez disposer d'une télévision ou d'un adaptateur compatible HD (téléviseur TNT HD ou adaptateur TNT HD, c'est-à-dire MPEG-4).

Vous devez également procéder à une recherche et mémorisation des chaînes le 26/03/2013.

L'arrivée de ces nouveaux programmes implique une nouvelle numérotation des chaînes ainsi que des **changements de canaux sur certains émetteurs**.

30 changements de canaux auront lieu dans la nuit du 25 au 26 mars 2013 à l'occasion du lancement des nouvelles chaînes. Ils concernent 16 sites de diffusion, et notamment l'émetteur d'Angers – Rochefort sur Loire et Le Mans Mayet.

Les émetteurs concernés par les changements de canaux **seront éteints dans la nuit du 25 mars** et seront progressivement rallumés dès le mardi 26 mars au matin et au plus tard à 18h.

Si, après ces changements de canaux, vous ne recevez plus des chaînes que vous receviez auparavant, lancez une recherche et mémorisation des chaînes. Si vous habitez dans un logement collectif, que vous receviez correctement les chaînes de la TNT et que depuis le 26 mars 2013 (date des changements de canaux), vous n'êtes plus en mesure de les recevoir, contactez votre syndic ou gestionnaire d'immeuble.

- Assurez-vous auprès de lui que l'antenne collective de votre immeuble n'est pas limitée aux anciens canaux (installation dite filtrée)

- Assurez-vous auprès de lui que l'antenne collective de votre immeuble peut recevoir les nouveaux canaux des chaînes de télévision (antenne large bande et non plus bande étroite uniquement).

Dans de rares cas, la recherche et mémorisation des chaînes seront infructueuses et une adaptation de l'antenne râteau individuelle ou collective (réorientation de l'antenne râteau) ou un passage à un mode alternatif à l'antenne râteau (satellite, ADSL, câble ou fibre optique) sera alors nécessaire pour continuer à recevoir les programmes de télévision.

Dans ces deux cas, **une aide financière** (Fonds d'accompagnement du numérique dans le cadre des dispositions du décret n°2007-957) gérée par l'ANFR est prévue par l'Etat.

Comment s'informer ?

Pour tout savoir sur l'opération et les démarches à suivre en cas de difficulté à capter les chaînes après le 26 mars, contactez l'**Agence nationale des fréquences (ANFR)** :

Par téléphone : au 0970 818 818

Du lundi au vendredi de 8h à 19h (Prix d'un appel local)

Sur internet : www.recevoirlatnt.fr



BRIE INFOS NUMERO: 2013-1

SOIREE PARENTALITE

Organisée par l'association du centre de loisirs avec l'école privée du Sacré Cœur et la Fédération familles rurales sur « Favoriser l'estime de soi des enfants et les aider à gagner en eux ». Animée par Bérangère Baglin. 12 mars, 20 h 30, salle polyvalente.

Centre de loisirs de Brie
École de Brie

« Favoriser l'estime de soi des enfants et les aider à gagner en eux »

Soirée parentalité
Gratuite et ouverte à tous

« Mardi 12 mars 2013 à 20h30 »

Salle polyvalente de Brie
Derrière la mairie



Avec l'intervention de Bérangère BAGLIN,
formatrice en communication bienveillante

Familles Rurales
Fédération Départementale
Espace Breizhloze
13 Avenue de Breizhloze
35131 Châteauneuf de Bretagne
Tél. 02 99 77 21 12
Fax. 02 99 77 21 17
www.famillesrurales.org



Familles Rurales
Vivre mieux !

SENIORS EN VACANCES

Comme les années passées, les CCAS de Brie, Amanlis, Essé, Janzé, le Theil et Retiers se sont associés pour organiser un séjour en vacances d'une semaine. Les personnes concernées sont les seniors de plus de 60 ans ou les personnes handicapées de plus de 55 ans, esseulées, isolées, en bonne santé ou à mobilité un peu réduite. Pour faciliter le départ, l'association des chèques vacances peut intervenir financièrement pour diminuer le coût, sous conditions de ressources.

Cette année, le séjour se déroulera du 16 au 20 septembre à Préfailles en Loire Atlantique.

Le CCAS de Brie apportera les informations nécessaires pour les inscriptions, en temps utile.

COURSE CYCLISTE

Course cycliste de la Roche aux Fées

Le dimanche 16 juin la course cycliste du Pays de la Roche aux fées effectuera un parcours sur notre commune de 14h à 17h30.

Comme le veut la coutume, les gerbes de fleurs seront offertes par 2 jeunes filles de la commune. Les jeunes filles de 16 à 20 ans intéressées peuvent se faire connaître auprès de M. CANNIEUX Maurice (02 99 47 21 68).

A l'issue de la course cycliste s'effectuera l'inauguration de la zone communautaire du bois de Teillay.

RENCONTRE

Rencontre aînés enfants

Depuis le mois de septembre, les élèves de l'école du Sacré Cœur ont suivi, en partenariat avec l'école de musique de la Roche Aux Fées, des séances de musique autour du rythme et des chants traditionnels.

Ce vendredi 25 janvier, de 15h à 16h30, les élèves ont fait partager leurs savoirs à un groupe d'aînés venu les rencontrer. Et les aînés sont arrivés, eux aussi, avec un savoir à partager. Ces échanges entre les enfants et les aînés se sont passés en trois temps. Tout d'abord, les enfants ont appris à leurs invités à chanter *J'ai vu le loup, le renard et la belette*, en tapant du pied et des mains; en deuxième temps, sur des percussions, les participants associaient une note à une partie du corps et reproduisaient un rythme. Enfin, les aînés offraient l'apprentissage de quelques pas de Madisson. L'après-midi s'est clôturée par une réunion de tous autour du Madisson avant de partager un goûter.

SPECTACLE

Spectacle à Brie

La quinzaine d'acteurs de la troupe Cultur'Ailes de Brie créée début 2012 et l'école du Sacré Cœur préparent activement le spectacle de théâtre ambulant qui sera donné dans le bourg et à l'étang de l'Ise, le samedi 8 juin prochain.

Déjà quelques bénévoles apportent leur contribution côté technique. Dans les semaines à venir ce groupe va s'étoffer car les travaux autour des décors, des costumes, du son, ... ne vont pas manquer.

Si vous êtes intéressé, si vous avez un peu de temps à donner, faites-le savoir en appelant le

02 99 47 23 33 ou le 02 99 47 22 27.

POUSSIÈRE D'IMAGE

Le photo club de Janzé « Poussière d'image » organise une exposition à la salle polyvalente du 1^{er} mars au 30 avril aux heures d'ouverture de la Mairie.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu du conseil municipal du 21 janvier 2013

1- DIA (déclaration d'intention d'aliéner) concernant un terrain situé au lieu-dit «L'Aumelle» cadastré ZE 205 et 419

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain.

2- Contrat ENFANCE JEUNESSE MSA pour les années 2011-2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à signer le contrat enfance jeunesse MSA pour les années 2011 à 2014.

3- Assurance : examen de la proposition de Groupama et du Cigac

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la proposition de Groupama pour un montant de 5935.57 € TTC et autorise M. le Maire à signer la proposition du Cigac pour un montant de 3180.08 € TTC.

4- Renouveau adhésion FEVILDEC (Fédération départementale de lutte contre les organismes nuisibles d'Ille-et-Vilaine).

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention multi-services de la FEVILDEC pour la période 2013/2016 et S'ENGAGE à verser à la FEVILDEC la somme de 90,00 € par an.

5- CCPRF : modification des statuts pour l'extension/modification de la compétence action sociale d'intérêt communautaire dans le domaine de la petite enfance / enfance / jeunesse.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes « Au Pays de la Roche aux Fées ».

ARGENT DE POCHE

Comme chaque année, depuis 2009, des jeunes de la commune ayant de 16 à 18 ans apportent leur aide aux services techniques de la commune, à chaque vacances scolaires.

Pour une mission de 3 heures chacun reçoit 15 €. C'est une opportunité pour se familiariser au monde du travail, apporter sa contribution au fonctionnement de la commune et un moyen de se faire un peu d'argent de poche.

Dès que vous avez 16 ans, vous pouvez venir retirer un dossier en mairie.



BRIE EN ARIEGE LES 29 ET 30 JUIN 2013

Du vendredi 28 au dimanche 30 juin 2013, les Briens d'Ariège vont recevoir les Briards de l'Aisne, les Briois de la Somme, les Briauds de Charente, les Briens de Bretagne et les Briolais des Deux-Sèvres. Tous, habitants des six Brie de France.

Les Briens-Briennes intéressés par cette rencontre des BRIE DE FRANCE à BRIE en Ariège (70 Kms au sud de Toulouse) peuvent se faire connaître avant le 15 avril dernier délai pour l'organisation et l'hébergement des participants (accueil chez l'habitant-camping-gite-nuit en tipi ou autre). Une participation de 10 euros par personne sera demandée et versée à la commune accueillante. Le déplacement sera à votre charge.

Pour toute information concernant ce week-end ou le transport, Raymond HORVAIS (téléphone 02 99 47 09 43) ou Michelle BORDELET (téléphone 02 99 47 18 03) se tiennent à votre disposition.

CLSH : OFFRE D'EMPLOI

L'association Familles Rurales de BRIE recherche pour son accueil de loisirs :

- **Un directeur/trice pour l'accueil de loisirs sans hébergement** (enfant et ados). (Contrat saisonnier en Contrat d'Engagement Educatif.)

Mission : Direction de l'accueil de loisirs 3/12 ans et de l'espace jeunes 13/15 ans.

Gestion de l'équipe, animation auprès des enfants, relations avec les parents, les élus et travail avec l'équipe de bénévoles.

Formation : BAFD ou équivalence Rémunération : 82€ brut par jour

- **des animateurs(trices).**

Lieu : BRIE

Durée : 20 jours (du 8 juillet au 2 août 2013)

Temps de travail : du lundi au vendredi

Envoyer CV et lettre de motivation par mail : clshbrie@voila.fr

Ou à l'Association familles Rurale de Brie Mairie de Brie 22 Rue de Bretagne 35150 BRIE

PIJ : DES ATELIERS JOBS D'ETE

Des ateliers Jobs d'été au Point Information Jeunesse communautaire

Payer ses vacances ou ses études, financer son permis, acquérir de l'autonomie ou de nouvelles compétences : les jeunes ont mille raisons pour rechercher un job d'été. Pourtant, la démarche est souvent chaotique. Et pour les 16/18 ans, elle s'apparente régulièrement à un parcours semé d'embûches. Un job d'été permet de gagner un peu d'argent, de faire ses premières expériences dans le monde du travail et d'étoffer son Curriculum Vitae.

Pour accompagner les jeunes, le **Point Information Jeunesse (PIJ)** du Pays de la Roche aux Féés, en partenariat avec le **Point Accueil Emploi (PAE)** organise :

- des **séances de 2h pour informer** sur les indispensables démarches à effectuer pour se confronter au marché du travail estival. **Seront abordés : les méthodes de recherche, l'aspect législatif, les techniques pour rédiger un curriculum vitae et une lettre de motivation.**

Ces séances sont gratuites et en accès libre.

2 Séances d'information :

A Martigné-Ferchaud : Bibliothèque, Place St Anne

Mardi 05 Mars - 16h à 18h séance d'information

A Janzé : 13 allée de l'Yve- 35150 Janzé

Vendredi 08 Mars -14h30 à 16h30 séance d'information

Pour en savoir plus : 02 99 43 64 87 auprès de Corinne Darrort (pj.c.darrort@ccprf.fr) et Marine Bosmans (pj.m.bosmans@ccprf.fr) et sur le www.cc-rocheauxfees.fr

INFOS UTILES

MAISON DU DEVELOPPEMENT (MDD): communauté de communes « Au Pays de la Roche aux Fées »16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers, ouvert du mardi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Rappel des services présents à la MDD :

- Point Accueil Emploi (PAE) : tout public, ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous, fermé 1 vendredi sur 2. Mise en place d'ateliers sur les techniques de recherche d'emploi.
- ANPE : plus de permanence
- La mission Locale pour les jeunes entre 16 et 25 ans sur rendez-vous, tel 02.99.43.68.98 : aide sur l'emploi, le logement, la santé...
- La Boutique de Gestion 35, permanence 1 mardi sur 2 sur rendez-vous, tel 02.99.86.07.47 : aide à la reprise et création d'activité
- Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées, tel 02.99.43.42.60, e-mail : contact@osprf.asso.fr , site Internet www.osprf.asso.fr secrétariat ouvert les mercredis et vendredis matin
- Le Pact'Arim, permanence le 2eme mardi de chaque mois de 9h à 12h sans rendez-vous, renseignement concernant le logement.
- Permanence juridique :
 - de l'Avocat : 1 fois par mois le vendredi AM sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
 - du Notaire : 1 fois par mois le vendredi AM sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
 - de l'huissier : 1 fois tous les 2 mois le vendredi AM sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87

◆ Architecte conseil : renseignement au 02 99 43 64 87

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la MDD au 02.99.43.64.87

- ◆ PIJ (point information jeunesse) de Janzé : 5, avenue du General de Gaule renseignement au 02 99 47 46 83, Mail pijanze@hotmail.fr

MAISON MEDICALE DE RETIERS : 12 rues Pasteur (juste après la poste au centre de l'agglomération)

- **APPELER LE 02 99 43 44 45** La nuit en semaine de 20h à minuit
Le samedi de 12h à minuit
Le dimanche de 8h à minuit

Une secrétaire répond à votre appel et lui donne la suite qui s'impose.

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable.

- **APPELER LE 15** La nuit en semaine de minuit à 8h
La nuit le samedi et le dimanche de minuit à 8h



PREVENTION DU SUICIDE association vie espoir 2000 écoute téléphonique de 18H00 à 23H30 tel: 0 800 07 11 97

DESTRUCTION DES NIDS DE GUEPES, DE FRELONS :

- FARAGO Ille-et-Vilaine Appelez le **02.23.48.25.00**
- Entreprise BREMONT, La Haute Bérue, 35 340 LIFFRÉ Appelez le **06.63.30.16.64** ou le **02.23.25.59.94**
www.bremontrene.com
- DPS Dol de Bretagne appel gratuit **0 800 10 10 26**

<p>Horaires Mairie</p> <p>Mairie 22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 Fax : 02 99 47 12 57 mairiebrie@wanadoo.fr</p> <p><u>Ouverture au public :</u></p> <p>Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12 h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>BIBLIOTHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p><u>Ouverture au public :</u></p> <p>Mercredi : 10h à 12h et 14h à 16h Jeudi : 10h à 12h et 14h à 16h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>Déchèterie de JANZE Rue Louis Blériot Tel: 02.99.47.07.52</p> <p><u>Lundi</u> 10h00-12h00 / 14h00-18h00</p> <p><u>Mercredi</u> 10h00-12h00 / 14h00-18h00</p> <p><u>Jeudi</u> 14h00-18h00</p> <p><u>Vendredi</u> 10h00-12h00 /14h00-18h00</p> <p><u>Samedi</u> 09h30-12h30 / 14h00 – 18h00</p>
--	--	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie